

École primaire :

3, Rue des écoles

27570 Tillières sur Avre

☎ 07.72.30.30. 77

Mairie de Tillières:02.32.32.50.50.



Inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025 des enfants nés en 2021.

➔ Si vous habitez Tillières sur Avre, Acon, Bérrou-la Mulotières, Breux sur Avre ou l'Hosmes :
L'inscription de votre enfant se fera à la mairie de Tillières sur Avre (02.32.32.50.50.)

➔ La mairie de Tillières sur Avre (02.32.32.50.50) est ouverte :

> Le vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

> Le lundi, mardi et le jeudi de 10h à 12h

➔ Inscription à la MAIRIE de Tillières sur Avre : Les responsables légaux de l'enfant doivent se présenter à la mairie :

↳ avec le livret de famille

↳ un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge :
antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique ou un certificat de contre-indication ou
photocopie des vaccinations du carnet de santé.

↳ un justificatif de domicile (quittance de téléphone par exemple)

↳ en cas de séparation des parents : le jugement

➔ Il vous sera alors remis un certificat d'inscription (**Doc. 1**) que vous présenterez à la directrice de l'école primaire.

➔ Admissions à l'école de Tillières sur Avre par la directrice de la primaire :

Les admissions pour la rentrée 2024 se feront

A l'école élémentaire de 16h30 à 17h00

du 19 février au 23 février 2024

Vous devrez vous présenter à l'école élémentaire munis :

- d'une enveloppe contenant une **photo** (format d'identité) avec le nom et le prénom de votre enfant au dos.
- du certificat d'inscription (**document 1** remis par la mairie),
- la photocopie des vaccins du carnet de santé,
- en cas de séparation des parents : le jugement s'il a eu lieu.
- pour un changement d'école : **du livret scolaire de votre enfant** et du **certificat de radiation délivré par son ancienne école.**

Il sera procédé alors à l'admission et l'enregistrement de votre enfant sur le registre de l'école maternelle.



En cas **d'indisponibilité** pour ces horaires ou ces dates, vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant à la primaire au 07.72.30.30.77. ou passer directement à l'école à 16h30.